

PROCÈS DE JOSEPH POIRE

POUR LE MEURTRE VOLONTAIRE

D'ALEXIS LAMARRE.

Commis le 28e Janvier, 1801.

Fait devant la COUR du BANC du ROI pour le District de QUEBEC, le
28 de Mars suivant.

Les Témoignages pris verbatim pendant le Procès
et le reste d'après des Notes faites sur les lieux.



A Quebec :

CHEZ J. NEILSON IMPRIMEUR - LIBRAIRE,
RUE LA MONTAGNE.

1801.